nunications postales sont interrompues. Il a un demi mètre d'eau sur la grand'place es ports et la basse-ville sont noyés. Le leyoux diminue mais la Meuse grandit

acore.

Namur, 22 décembre. — Une grande partie
e la ville est sous l'eau. La remise des letes t journaux est presque impossible.

Dinant, 22 décembre. — Toute la ville est
mondée, sauf les environs de la gare.

Liège, [22 décembre. — La crue continue Les eaux ont envahi les atellers du journa le Perron, ce qui l'a forcé d'interrompre se publication

publication.

A Tournai,le temps s'est rasséréné depuis hier : les eaux continuent à s'écouler dans notre fleuve avec la plus grande rapidité. La voie ferrée, près le Pont d'Amour, à Warchain, était encor submergée hier après-midi.

après-midi.

Le faubourg de Morelle a particulièremeat soufert de l'inondation ; les Foltats
sont couverts par les eaux ; dans grand
aembre de fermes, on a du procéder à l'évacuation du bétail. Les pertes subies par
nos cultivateurs sont des plus considérables-

Notre correspondant particulier de Bruxelles nous télégraphie : « Bruxelles, 22 décembre, 8 h. 19 s. « Les inondations deviennent mena-

cantes.

Les trains sont interrompus entre Liége, Maestrick et Namur.

Do grands désasires sont signalés à Namur, Mens, Maestrick et Verviers.

Motre correspondant particulier de Liège Liège, 23 décembre, 1 h. 33 soir. L'égoût latéral vient de s'écrouler à la Cou

ronneuse.

De nombreux éboulements se sont produits au quai Longdoz.

Des pontonniers sont arrivés, mais, il est impossible d'organiser des secours.

L'inondation a commencé à se retirer, ce matin, dans plusieurs localités.

— SAINT-OMER. — On annonce la mort de M. l'abbé Lesage, aumônier militaire de la garnison de Sainte-Marie in Cosmedia, c. erde la Légion-d'Honneur.

— VALSERY. — Par décision et l'ustre des telégraphes en date du 22 décenars 180 à été autorisée la création d'un bursau telegraphique municipal dans la commune de Valsery (Aisne).

(Alsne).

— BERTAINGOURT. — On a trouvé, mardi matin, mort dans les champs au lieu dit: Le Bosquet, au terrois de Lechelle, le nommé Gelée, domicillé à Mesdii en Arronoize Cet homme avait quitté son domicile la veilla pour aller mendier aux environs. On attribue sa mort à la rupture d'un anévrisme.

Etat-Civil de Foubaix. —
Déclarations de naissances du 22 décemb. —
Jean Masse, rue de la Longue-Chemise, 35. —
Thérèse Bessut, Grande-Rue, 5. — Maria Baljauw, rue de Blanchemaille, 48. — Luure Carette, rue du Foutenoy, cour Flipo, 26. — Heari
Schramme, rue du Grand Chemin, cour Coqu.11.
Charles Vanuckere, rue des Longues-Haies, our
Vroman, 15. — Louis Vienne, rue du VieilAbranvair, 21.

Abrouveir, 21.

DÉGLARATIONS DE DÉCÈS DU 22 décembre. —
Emérance Buyck, 1 an, rue de la Paix, 52. —
Henri Destembes, 64 ans, journalier, rue SaintJoseph, 33. — Alfred Debucquoy, 9 ans, au
Hutin, maison Lestivet. — Marie Bulsjauw, 1
jour, rue de Blaachemaille, 48.

Maniaces du 22. — Achille Pauchant, 48 ans,
marchand d'étoffes, et Julie Salembier, 25 ans,
marachand d'étoffes, et Julie Salembier, 25 ans,
ménagère. — Victor Desmons, 25 ans, tisserand
et Marie Joye, 26 ans, ratiacheuse.

— Mons. — Le 2e bataillon du 13e de ligne a quitté Mons pour le camp de Baverloo.

— BRUXELLES. — Hier la Chambre a admis en principe la proposition tendant à accorder aux deputés le parcours gratuit sur le chemin de fer de l'Etat. Le bureau a été chargé de s'entendre avec le gouverneu a été chargé de s'entendre avec le gouverneu et a sujet des mesures à prendre pour l'exécution de cette mesure.

mesure.

— RESSAIX. — Jeudi dernier, vers huit henres du matin, un mineur de Péronn-lez-Binche plaçait une traverse pour établir un échaufaudage dans le puits du charbonnage Sainte-Barbe, sis sur le territoire de Ressaix Le pied lui ayant manqué, le malheureux fut précipité dans le puits à une profondeur de 2e mètres, où il mourut instantanément.

La victime, âgée 47 aus, laisse une veuve et dix enfants.

# FAITS DIVERS

Le Figaro a reçu par ministère d'huis-r, de Mme de Persigny, aujourd'hui Mme Moyne, la lettre suivante que nous roduisons d'après ce journal:

Cannes, le 16 décembre 1880.

Monsieur le directeur du journal le Figuro,
Pour relever toutes les inexactitudes de l'article signé Montjoyeux, qui a paru dans votre
numéro du 12 décembre, sous le titre : le Scandale de demain, je viens vous demander, tout
en regretant de ne l'avoir pu faire plus tôt, en
raison de mon éloignement de Paris, d'inséror
ma réponse, conformément à l'article II de la
loi du 25 mars 1852, dans votre plus prochain
numéro.

loi du 25 mars +852, daus votre plus prochain numéro.

1º M. Montjoyeux dit que je suis nu-propriétaire d'une fortune évaluée à 12 millions.

Je ne possède aucune nue propriété.
En vertu d'une donation contenant substitution en ma faveur, je suis appelée à recueillir au décès de ma mère, mais seulement si je lui survis, divers immeubles d'une valeur approximative de quatre millions.

Loin d'avoir une nue propriété, qui me donnerait un droit né et actuel, je n'ai qu'un droit conditionnel qui s'éteindra si je meurs avant la princesse de la Moskowa.

1º Je lis dans votre article: « Il y avait une rente de vingt-cinq mille francs que Mme Le Moyne s'était engagée à donner aux jeunes époux; or, cette rente ne fut jamais payée. »

Voulant faire pour ma fille, Mme Friedmann, ce que j'aurais fait pour sa sœur ainée, je lui si fait donnation, après son mariage, d'une rente de vingt mille francs, payable après le décès de Mme la princesse de la Moskowa et si je lui survivais.

Ne possédant rien, comment pourrais-is faire.

je lui survivals.
Ne possédant rien, comment pourrais-je faire
mieux que de leur assurer une dot avec ma
fortane à venir?

nienx que de leur assurer une dot avec ma ortane à venir? Ai-je besoin d'ajouter que, si je n'ai pas payé a rente, c'est que je ne la dois pas, ma mère ivant encore? M. Montjoyeux, qui me prête une fortune le douze millions en nue propriété, aurait pu avoir, s'il avait voulu se renseigner, que le ribunal de la Seine a condamne la princesse le la Moskowa à me faire une pension alimen-aire de dix mille frances par an. 3- M. Montjoyeux dit encore en parlant de noi:

oi : Ecoutez un mot de mère à frisonner : « Je ux bien donner ma signature, mais à condi-jon que je toucherai une partie de l'argent µ'os en tirera. » M. Montjoyeux à-bit eu l'ombre d'une preuve, ant de livere à la publicité et de me prêter atuitement ces paroles qu'il me serait si facile scarter?

gratuitement ces parous qua d'écarter? d'écarter? Four étouffer cette triste affaire, qu'a fait la famille de M. Friedmann, qui passe pour très

famille de M. Friedmann, qui passe pour de-riche?

Qu'a fait ma mère, plusieurs fois million-naire?

Seule, moi à qui le tribunal a alloué une rente viagère de dix mille francs à titre d'ali-ment, j'ai offert de prendre, dès aujourd'hui, l'eugagement personnel de payer les deux cent mille francs de billets et même les intrêts à 5 0/0 après le décès de ma mère et si je lui

urrivals. J'ai été plus loin encore : j'ai offert cinq cent nille francs dans les mêmes conditions. Les créanciers ont refusé et ont exigé des

Vollà ce que j'ai fait et ce que je suis toute

prête à faire encore, si les plaintes peuvent être retirées et la poursuite abandonnée. Agréez, etc.

— Le match de billard entre MM. Vignaux et Slosson a continué, hier, au Grand-Hôtel M. Slosson, qui a commencé la partie avec 1,200 points, en a atleint à la fin 1,800. M. Vignaux n'en a pu faire que 1,517.

La différence entre les deux champions est doux de 283 points. La plus forte série a été faite par M. Slosson,elle s'est élevée à 944 noints.

204 points.

M. le Président de la République assistait à la séauce dans une tribune du premier

ves :
« Nous apprenons à la dernière heure,
un fait inoui qui révoltera les conceleaces
honnètes. L'inspecteur primaire, s'étant
présenté, hier, à l'école communales de
Colombes, a prétendu interdire aux enfants
de réciter leur prière au début de la classe de recter leur priere au debut de la classe Les enfants auraient résisté à cette injonc-tion incroyable et auraient protesté en criant: Vive Dieul vive la religion! On neus assure que, à la suite de cette manifestation l'inspecteur aurait fait évacuer l'école. > — La Civilisation annonce qu'une mé-daille de M. le comte de Chambord, frappée en 1874, vient d'être saisie comme étant séditieuse.

séditieuse.

Le commissaire de police de Saint-Gilles, l'écharpe en sautoir, escorté de la brigade de gendarmerie et de teus les gardes-champètres, s'est présenté au cercle catholique d'ouvriers pour notifier un arrêté de dissolution.

La population de Saint-Gilles est étonnée de cette mesure aussi violente que vexatoire, prise à la veille des élections municipales.

cipales.

L'Avenir de Loir-et-Cher, qui se publie

Blois, en reproduisant la nouvelle de
l'arrestation de commissaire de police de
l'invers, la fait suivre de cette reflexion:

Le sieur Cormier a fait chez nous le
commerce des bois et a été déclaré en faillite. Nous n'avons pas ou i dire qu'il ait été
réhabilité. Malgré cela, le gouvernement
de la République l'avait nonmé commissaire de police à Pithiviers.

Mi curé de Reaungéan (Maine-et-

saire de police à Pithiviers. 

M. le curé de Beaupréau (Maine-etLoire) est poursuivi en justice de paix...
pour aveir fait sonner l'Angelus avant
l'heure.

Lors de l'expulsion des moines de Bellefontaine, M. le curé de Beaupréau voulant arriver de grand main à l'abbaye et
tenant à dire la messe avaut de partir,
avait ordonné de sonner l'Angelus avant
l'heure habituelle. On porta plainte à
Cholet et le curé fut assigné devant le
juge de paix pour lapage nocturne.

unocet et le curé fut assigné devant le juge de paix pour tapage necturne.
L'avocat de l'honorable écclésiastique à contesté la compétence du juge de paix, puis à démontré victoriensement; l' que le curé, qui avait donné l'ordre de sonner

contesté la compétence du juge de paix, puis à démontré victoriensement; l'e que le curé, qui avait donné l'ordre de sonner l'Angelus, était parti le soir même et non le lendemain matin et qu'il avait contremandé cet ordre; 2º qu'il n'y avait eu aucun tapage, ainsi qu'il résuite des rapports de la gendarmerie, et qu'aucun plainte n'avait été portée; 3º qu'enfin c'était le droit du curé de faire sonner l'Angelus.

Malgré la clarté de cette démonstration, le juge de paix a cru devoir remettre son jugement à huitaine.

— Le nouveau procureur de la République de Versailles est, parait-il, peu au courant de ses droits et de ses devoirs. C'est ainsi qu'il a cru pouvoir suppléer, proprie mots, un juge chargé d'entendre les témoins dans une instance en séparatiou de corps. L'enquête faite, il annonça le lendemain, au juge surpris, qu'il l'avait remplacé dans les obligations de sa charge et lui proposa de signer le procès-verbal. Le magistrat inamovible refusa, dit le Français, de faire un faux pour couvrir une illégalité, et l'affaire s'ébruita.

M. Dauphin, procureur général, et le premier président de la cour de Paris, en futent saisis. Quant au tribunal de Versailles, il annula l'enquêts.

On ne peut pas féliciter M. Cazot sur la prudence et la discrétion des membres du parquet choisis par lui.

Un procureur usurpant les fonctions de juge-enquêteur, n'est-ce pas un comble.

On écrit de Marseille, 21 décembre : « Le crime de la Joliette. — Une dame Pellen, agée de soixante-quatre ans, vivant avec sen mari, seé de assassipée hier soir. » La domestique de la maison était sortie, laissant Mme Pellen dans un fauteuil, près de son feu. La porie de l'appartement était ouverte.

J Lorsque la servante rentra, un spectacle hidony. Tattendait.

ouverte.

Lorsque la servante rentra, un spectacle hideux l'attendait.

hideux l'attendait.

> La victime, étendue dans son fauteuil, avait le visage recouvert d'une serviette; le crâne était fracassé, le visage couvert de sang, horribiement contracte. Elle avait reçu plusieurs coups de couteau dans la pottrine. Près de la porte, un tronçon de bois, couvert de sang.

ois, couvert de sang.

» On suppose que le vol a été le mobile du crime.

La justice a constaté, en effet, la disparition de valeurs diverses évaluées à 15,000 rition de valeurs de

francs, d'un porte-monnaie contenant 500
francs et de bijoux ; une montre en or et
un portefeuille contenant dix-sept mille
francs n'ont pas été touchés.

Pendant toute la soirée, une foule
énorme n'a cessé de stationner devant la
maison.

maison.

> L'enquête se poursuit activement. > — Le quartier de cavalerie de Niort, oc-cupé par le 11° régiment de cuirassiers, vient d'être le théâtre d'un drame sanglant. Deux soldats qui travaillaient dans l'ate-lier du maître cordonnier se sont pris de querelle. L'un d'eux, dans un accès de fuchet à la main et lui a porté un coup de ce terrible instrument au-dessous du sein

gaucho.

Le cœur n'a pas été atteint. Mais la bles-sure était tellement large qu'elle l'avait mis à découvert. Le mulheureux blessé a été transporté à

l'hôpital, où il n'a pas tardé à succomber. Le meurtrier a été arrêté et va passer devant un conseil de guerre.

- Une dépêche de Madrid, 18 décembre — Une depeche de Madrid, 18 décembre, annouce l'arrestation dans cette ville de M. Ricaud, négociant en grains et fariner à Toulouse, qui s'était enfui, ainsi que nous l'avons annoncé emportant une somme considérable, que la dépêche dit être de 400,000 fr. et dont l'associé a déjà été mis en état d'arrestation à Toulouse.

en état d'arrestation à Toulouse.

— Il y a au moins cinquante années, dit la Constitution de l'Yonne, que les éleveurs de moutons de notre département n'avaient pas passé d'aussi rudes épreuves que celles qu'ils viennent d'éprouver dans le cours des deux années 1879 et 1880. Et quand nous disons cinquante ans, nous pourrions peut-être tout aussi hiea doubler le chiffre, tellement sont rares, dans l'Yonne, les propriétaires de troupeaux qui ont vu dans leur existence une aussi grande mortalité fondre sur les bêtes ovines.

Il a fallu une succession vraiment extraordinaire d'années pluvieuses pour produire dans le département, en général si sec et si sain pour l'espèce ovine, cette ma-

ladie qui était l'apanage exclusif des contrées humides et marécageuses.

C'est en effet par milliers que sont morts dans les cantons de Brienon, de Saint Florentin, de Tonnerre et blen d'autres encore les moutons atteints de cette maladie redoutable qui s'appelle la « cachexie aqueuse ». La mortalité a du être plus considérable dans certaines contrées que dans d'autres; mais on peut affirmer que pas un seul troupeau n'a été absolument épargné par ce genre de contagion.

## NOUVELLES DU MATIN

RÉUNIONS DES BUREAUX

Paris, 22 décembre, 3 h. 40 s. Les bureaux de la gauche sont actuelle

ment réunis.
Cette-séance a été provoquée par M. Le-blond, pour s'entendre sur la ligne de con-duite que la gauche devra suivre demain dans la discussion de l'amendement Bris-son, modifié par la Commission sénatorial des finances.

La droite se réunira, ce soir, à l'issue de la séance du Sénat, pour le même objet que ci-dessus.

COMMISSION DE LA RÉFORME JUDICIAIRE

Paris, 22 décembre, 3 h. 50 s. M. Jules Simon a refusé d'être le rapper-our de la Commission chargée de l'examen u projet de loi sur les réformes judiciaires. M. Berenger sera probablement élu rap-

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Paris, 22 décembre, 8 h. 19 s.
La commission de l'instruction primaire
a adopté l'article 1er de l'amendement présenté par M. Maze et contenant un programme d'enseignement.

Paris, 22 décembre, 8 h. 45 soir. Paris, 22 décembre, 8 h. 45 soir.
L'accord parait certain entre M. Ferry et la commission de l'instruction primaire au sujet de la rédaction qu'elle a adoptée hier. Les ministres des différents cultes pour-ront sur leurs demandes, enseigner leur religion dans les locaux scolaires, à l'ex-ception des jours et heures fixés pour les classes, mais il faudra au préalable, que ces demandes soient envoyées au conseil dé-partemental pour avoir son avis.

COMMISSION D'ENQUÊTE DE CISSEY

Paris, 22 décembre, 8 h. 30 s. La commission relative à une enquête ur les actes de M. le général de Cisecy, endant son ministère, s'est réunie aujourd'hui. La femme de chambre de l'intendant Guillot s été entendue par la commission.

DÉPOT DE TROIS PROJETS DE LOIS

Paris, 22 décembre, 8 h 50 s.

M. Farre, ministre de là guerre, déposera
prochainement trois projets de lois et qui
porteront:

1º Sur l'avancement dans l'armée;

1º Sur l'avancement dans l'armée; 2º Sur des avantages à accorder aux sous-officiers; Et 3º Sur l'unification de la solde entre les différents corps. Les combinaisons qui seront introduites dans le budget de l'an prochain permet-tront de réaliser l'unification de la solde.

LE TRIBUNAL DES CONFLITS

LE TRIBUNAL DES CONFLITS

Paris, 22 décembre, 6 h. soir.

Le tribunal des conflits vent d'examiner
le cenflit élevé par le Préfet Auger relativement aux plaintes des congréganistes.

Les avocats et le commissaire du gouvernement ont été brefs, ils se sont réportés aux observations déjà présentées.

Le tribunal est entré en délibération à
midi 4/2.

La décision n'est pas encore connue.

Paris, 22 décembre, 7 h. soir.

Le tribunal des conflits a confirmé les
arrêtés pris par les Préfets de la Vienne, de
la Gironde, et de Maine-et-Loire.

Il examine en ce moment le conflit élevé
par le Préfet de l'Allier dans l'affaire du
séminaire d'Iseure.

séminaire d'Iseure. Le jugement sera rendu demain. LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE DE « L'UNION :

Paris, 22 décembre 6 h. 05 soir. M. Berryer, a été déclaré adjudicataire du journai l'*Union*, pour le prix de 126,000 francs.

LA SANTÉ DE M. DUFAURE

Paris, 22 décembre 5 h. s.

M. Dufaure a eu, la duit dernière, une
violente attaque de goutte. Malgré les dou-leurs qu'il ressent, il assistant à la séance
du Sénat de ce jour.
Il paraissait très-abattu.

ATTAQUES AUX ENVIRONS DE LA BOURSE

ATTAULES AUX ENVIRONS DE LA BOURSE

A PARIS

Paris, 22 décembre, 6 h. s.

Le Temps meationne un bruit qui circule que des facteurs aux aient eté attaqués par une bande de volcurs aux environs de la Rayres à Paris

Bourse, à Paris. Les facteurs étaient porteurs de leurs sa-coches contenset des lettres chargées. Ces lettres ont été enlevées. Un voleur a pu être arrêté.

RETRAITE DE M. ALPHAND

Paris, 22 décembre 5 h, 05 s. Le journa l'Estafette dément d'une ma-nière formelle le bruit qui a couru de la retraite de M. Alphand.

DUEL ASSOLANT-BLAVET

Paris, 22 décembre, 8 h. 30 s.
A la suite d'une polémique intervenue
entre le Courrier du Soir et le Voltaire,
MM. Assolant et Blavet se sont envoyés
réctproquemont leurs témoins.
Les témoins de M. Assolant sont MM.
Pain et Clémenceau.

MISSION EN ALGÉBIE Paris, 22 décembre 6 h. 10 soir. officiers d'état-major viennent d'etre appelés au ministère de la guerre pour recevoir les instructions nécessaires pour recevoir les instructions nécessaires afin d'accomplir une mission en Algérie. Ces officiers feront la carte de l'Algérie.

# **NOUVELLES DU SOIR**

Voici le texte du sommaire du Journal O/ficiel d'aujeurd'hui:
Décret déclarant d'utilité publique, dans la ville de Paris, l'élargissement de la rue du Bac, entre la rue de Lille et les quais Voltaiae et d'Orsay.
Décret plaçant le chemin de fer de Pons à la Tremblade, avec embranchement de Sauj.n sur Royan, dans le réseau des chemins de fer de l'Etat,
Décret plaçant la création d'un bureau télégraphique municipai dans la commune de Cœuvres et Valsery (Aisne).

L'ENQUÊTE CISSEY

L'Intransigeant public une lettre de l'in-tendant Guillot.

En attendant qu'il soit entendu par la commission d'enquête Cissey, il proteste de la façon la plus énergique contre les al-légations dont il est l'objet.

LES CONGRÉGATIONS DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

Le comité d'Etat avait à statuer hier sur lusieurs arrêtés de conflits opposés par

des présets à des plaintes au criminel por-tées par des directeurs de congrégations non autorisées. Le ponseil d'Etat a validé les arrêtés des consiits.

PETITE BOURSE DU 22 DECEMBRE 5 0/0 119,36, 37, 35,— Italien 88,17, 20, 22.
— Florin 75 5/8. Turc 12,40, 45.— Extérieure 21 1/2, 19/32.— Egypte 351.87, 353,72, 353,12.
— Caemins turcs 35. — Banque ottomane 848,78, 549,37. — Hongrois 96 7/8, 97, 96 15/16. — Panama 496,28, 495,50. — Foncier algérien 638,75.

Hausse.

### Dépêches Télégraphiques (Service particulier) LES INONDATIONS

Les inondations continuent.

Les inondations continuent.

A Caen, deux mètres d'eau couvrent le champ de courses et le grand cours.

A Lisieux, les rives sont submergées et une partie de la ville est inondée.

Une maison s'est écroulée à Saint-Martin.
Pont-l'Evêque est sous l'eau ; Livaret également.

lement.
La Vire a débordé : les passerelles et le parapet du pont ont été emportés.
A Condé-sur Noiseau, il y a deux mètres d'eau ; les maisons s'écroulent de tous cô-On n'a heureusement à déplorer jusqu'ici que des dégâts matériels.
On constate que les eaux tendent à

Cherbourg, 22 décembre, 8 h. 35 s.
Une maison s'est écroulée à Cherbourg
par suite de l'inondation.
Il n'y a cu fort heureusement aucune
victime.

## LA GUERRE DU CAP

La GUERRE DU CAP

Le Cap, 21 décembre.

On annonce officiellement que Baker a
bettu Umbuhlo complétement, en lui tuant
300 hommes, et en capturant beaucoup de
bétail.

Umbuhlo a pu s'échapper.

Les pertes des troupes coloniales sont de
1 officier et 2 hommes tués, 10 blessés.

ÉVENEMENT D'ORIENT

Rome 22 décembre.

Op lit dans la Dérédio:

A Nous apprenons qu'une proposition d'arbitage a été faite officiellement aux puissances par la France. Il s'agit bien entendu, d'un arbitrage dout la decision serait accepte présiablement par les deux intéresses Quant à l'adceptation, on a des doutes graves à son égard.

tendu, d'un aibirage dont la decision serait acceptée presibilement par les deux intéressés Quant à l'edceptation, on a des doutes graves à son égard. »

Le Diritto annonce due M. Conmaindouros a informés les repréentants de la Grèco à l'étranger que M. de Radowitz avait exprimé seulement ses sentiments personnels lorsque, dans ton entrevue avec le roi Geo. get, il a conscillé à la Grèce d'interrompre ses préparaitis de guerre.

Vienne, 22 décembro.

On assure que les représentants de l'Autriche et de l'Allemagne à Constantinople ont reçu l'ordre d'appuyer les démarches faites auprès de la Porte pour la décider à accepter l'arbitrage européen.

Des avis de Constantinople constatent la bonne impression produite dans les régions officielles par les déclarations et les appréciations moins défavorables à la Turquie qui paraissent prévaloir en Europe parmi les hommes d'Etat et dans la presse Le gouvernement turc se. déclare animé des invantions les plus conciliantes et, bien qu'il maiatienne toujours comme la limite extrême de ses concessions celles qu'indique sa note du 3 octobre, on a lieu d'espèrer, qu'il irait au delt, si l'Europe pesant sur la Grèce, déterminait celle-ct à renoncer de son côté à des prétentions dont le maintien intégral amènerait fatalement la guerre.

On croit savoir, dans les cercles diplomatiques que les conditions de l'arbitrage qui ont été indiquées par la Gazette de l'Allemagne du Nord, cest-à-dire l'acceptation unanime des puissances, l'engagement formel de la Turquie et de la Grèce d'en accepter les décisions et le vote de cos décisions à la simple majorité, ne rencontreront d'opposition, ni ici, ni à Paris, ni à Rome, et l'on ne doute pas qu'elles ne soient également acceptées à Londres et à Saint-Peters bourg.

LA SITUATION A ANDORRE

Madrid, 22 décemb.

Madrid, 22 décemb.

Une dépêche du prefet de Lérida, en date de ce jour, annonce que. l'autorité du commissaire français ayant été méconnue dans la Republique d'Audorre, ce fonctionnaire est revenu en France.

M. Coumoundouros a envoyé aux représentants de la Gréce à l'étranger une circulaire leur donnant pour instruction de refuser l'arbitrage s'il leur est offert.

REMISE All SHLTAN DIL GRAND CORRON

REMISE AU SULTAN DU GRAND CORDON DE LA LEGION-D'HONNEUR

Constautinople, 22 décembre.

Par suite d'un empêchement survenu
hier mardi M. Tiesot n'a remis qu'aujourd'hui au Suitan le grand cordon de la
Légion d'honneur avec la plaque en brillants. Cette cérémonie s'est accomplie en
grande solennité.

Dans son allocution M. Tissot s'est contenté de paraphraser la lettre du président

tenté de paraphraser la lettre du président de la République et a rappelé les liens d'amitié et de sympathie qui unissent la France à la Turquie.

Le Sultan a remercié en termes analogues et a remis la rosette de l'Osmanté au capitaine Ney qui assistait à l'audience.

L'AGITATION IRLANDAISE

Bantry (Irlande), 22 décembre.

La Ligue agraire a donné des ordres pour boycotter Barret et Godfrey, agents employés sur la propriété de lord Keunmare (lord Chamberlein) et plusieurs fermiers. Les domestiques de Barret ont reçu l'ordre de le quitter; ses fournisseurs ont reçu l'ordre de ne plus rien lui vendre.

AU PARLEMENT ITALIEN

Au Fariabanni Halian
Rome, 22 décembre.
Rome, 22 décembre.
La Chambre des députés. — La Chambre termine la discussion des bilans.
Elle approuve sans discussion la prorogation des traités de commerce et de navigation avec la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Ang eterre, la Suisse.
Elle approuve aussi la convention de
commerce et de navigation avec la Roumanie.

manie. La Chambre se proroge au 24 janvier. DERNIÈRE HEURE 2me Sous-commission algérienne

Paris, 23 déc. 1 h.30 soir La 2<sup>me</sup> sous-commission de l'Algérie s'est occupée aujourd'hui de la question des travaux publics. La suite de la discussion a été renvoyée à lundi.

Le rapport contenant la nouvell : rédac-on des articles per et 20 du projet de loi

SÉNAT (Service telégraphique particulier)
Séance du 23 décembre
PRÉSIDENCE DE M LÉON SAY. · BRUITS DE COULOIRS

sur l'enseignement primaire obligatoire, modifiés par la commission, va être dis-tribué à la Chambre. L'article ler contient le nouveau pre-gramme de l'enseignement, l'article 2 porte que l'instruction religieuse sera facultative dans les écoles primaires.

# CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier) Séance du 23 décembre 1880 Présidence de M. GAMBETTA.

BRUITS DES COULOIRS

Présidence de M. GAMBETTA.

BRUITS DES COULOIRS

On croit généralement dans les couloirs que, quand l'amendement Brisson reviendra en discussion devant la Châmbre des députés, MM. Brisson et Rouvier s'en prendront à M. Wilson et exposeront qu'en acceptant toutes les modifications et atténuations proposées et défendues par lui, ils avaient lieu de croire que le gouvernement avait pris ses mesures du côte du Sénat.

On croit que le gouvernement se prononcera en faveur de la rédaction de l'amendement Brisson tel qu'il a été modifié par le Sénat.

La Correspondance Haras dit qu'il paraît certain que l'accord s'établira entre le ministre de l'instruction publique et la Commission de l'instruction primaire sur les bases de la rédaction adoptée par celle-ci dans sa séance d'hier, et portant que les ministres des différents cultes pourront être admis à donner l'enseignement religieux aux enfants dans les locaux scolaires en dehors des jours et des heures de classes, sur leur demande et sur avis conforme du conseil départemental.

On annonce que M. le ministre de la guerre doit déposer prochainement sur le burcau de la Chambre trois projets de loi. Le premier est relatif à l'avancement dans l'armée; le second aux avantages à accorder aux sous-officiers; le troisième à l'unification de solde entre les differents corps. On sait que cette dernière mesure n'a pu être mise à exécution jusqu'ici par suite de difficultes d'ordre financier; mais on espère arriver à écarier ces difficultés par des combinaisons qui pourront être introduites dans le budget l'année prochaine.

# Bulletin du Commerce

Marchés de Roubaix et de Tourcoing B | E | E | P

LAINES COURS MOYEN DES PEIGNES & DES BLOUSSES

Shoan	***	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Buénos-Ayres Buénos-Ayres Monte-Vidéo France Afrique Chill	chaine laine(s,)n°40/8. 32/64 cann. laine (s) 100 9 120	Adelaide Sydney Groides S de la Plata B. Ayres S de la Plata B. Ayres A M. Video, S d'Afrique du Chili de France de Russie
	1000100	0010011 00000
5 5 5	2222	86 65 65 65 6.
20- DD- DD-	Dr. Dr. Dr. Dr.	Edda Anda da ada
	6000	00 0000 0000°
2 2 2 2	1: 1388	2 22 22 2
10 10 00 00 60	1	144 & @@110
55 6 28 29	1.0	22 2 3 3 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
20 to 20 to 20		20424242225B
		கை வ் புபகைபழ
8 6 6 6 6	1	ESERS IS 55
ω το ω	1	100 000 1
3 25 à 4 » 2 75 à 3 » 9 9 52 70 à 62		# # # # # # # # # # # # # # # # # # #
		co co
		445444854B
12 2 2		88 888 8
The second second	1	-
		8 5
*****		*******

On a vendu 200 b. de la nouvelle tor dans les prix de 222,50 à 230 fr.

dans les prix de 222,50 à 220 fr.

Le Havre (Seine-Inférieure), 21 déc. 1880. —
Les importations sur place, durant la première
quinzaine de décembre, ont été de 2,702
b. — Les débouchés, durant la même période,
comportent 3,330 b. dont 2,371 b. vendues de
gré à gré, et 979 b. expédiées directement.
Stock, sur place, ce jour, 7,328 b. (dont 3,390 b.
de la Plata), couter 7,872 b. (dont 8,831 b. de la
Plata), tan dernier a pareille époque.
Pendant la première huitaine du mois. il s'est
traité de fortes affaires en B.-Ayres de la dernière tonte, aux cours établis à nos dernières
grandes enchères. Les M.-Video ont très-peu
participé à cette demande. Depuis lors, le marché est redevenu calme.

En laines de la nouvelle tonte. 69 b. B.-Ayres
ont tetouré preneurs, de fr. 2 15 à 2 60 pour
qualité courante à supérieure. D'autres lots
ont été marchandes; mais les limites, généralement très élevées, et basées sur les prix de
revient, ont arrêté és acheturs, qui montrent,
du reste, peu d'entrain pour le nouveau produit, à cause de son prix, en lavé, sensiblement supérieur à ceiut de l'aucienne tonte,
en prenant pour base les rendements présumés.

més.

Les'arrivages en laine de nouvelle tonte sont jusqu'ici, d'environ 2,300 b., dont environ 1,400 b. sont restées au marché. La qualité et le conditionnement sont généralement satisfaisants; passablement de lots laissent, cependant, à désirer sous le rapport de la force, et quelques-uns pour la quantité de chardons ronds.

Ruenes Arres et Administration de nouvelle de la force et guelques-arres es administration de la force et guelques estatus de la forc

dani, a desirer sous is a quantité de chardons ronds.

Buenos-Ayres, 20 décembre 1880. — Arrivages de la quinzaine (balles calculées à 25 arrobes), 20,000 b.; ventes de la quinzaine, 7,500 b. Stock, à ce jour, 25,250 b. Expéditions totales depuis le 15 oct. jugqu'à ce jour, 29,000 b., dont pour Anvers, 10,500 b. par st. et 200 b. par voiliers; pour le Harver, 13,750 b., par st. et 1,000 par voiliers.

Huddersfield. — Mercredi. — Le marché d'hier avait attiré fort peu d'acheteurs, il ne s'y trouvait en grande partie que des aégociants de la localité et le ton général a été calme comme c'est du reste l'habitude a cette époque de l'année. On a reçu du dehors quelques ordes en laisages pour bonneterie, les labricants de ces articles sont très occupés. Les draps de qualité moyenne et les nouveautés pour pantalon sont moins recherckés; la préférence se porte sur les tissus rayés d'un genre laineux et fin.

En ce qui concarne les laines brutes, notre marché est calme mais les prix sont fermes pour toutes les qualités bonnes et propres.

Leed. Lees draps adaptés pour usage

LEBDS. — Les draps adaptés pour usage journalier et pour pardessus de classe moyenne, sont très en faveur en ce moment, et les stocks de ses sortes ont presque disparu. Les transactions, en général, ont été plus nombreuses, et pour les livraisons futures, les prix sont plus rénumérateurs. Enfin il y a amélioration générale, surlout dans l'exportation pour le Continent, d'où ou vient de recevoir de bonnes commandes. Dans les ateliers on travaille des heures on sus,

commandes. Dans les ateliers on travaille des heures en sus,
Bradboart. — Il y a un mouvement général sur notre marché qui promet bien. En laine le prix a haussé de 5s a 6s par balle. En fils la demande est plus animée, spécialement pour l'exportation; et les transactions donnent plus de satisfaction que depuis quelques temps. En draps les affaires sont un peu limitées, mais vu la saison des fêtes, le montant des affaires pour les Etats-Unis, la Chine et l'orient est assez considérable.

Dépêches télégraphiques. — Service spécial COTONS
Le Havre, 23 déc., 11 h. 35 mat.
Ventes 200 b. Le marché est calme et les disponibles inchangés. Avril-juin 83,5...
Arrivée de l'Emma Parker venant de Gaivesten, et contenant 171 b. Le Havre, 23 décembre, 4 h. 20 s.
Ventes du jour : 4,056 balles, dont 219 Amerique disponible et 750 à livrer. Le m arché est caime, les prix n'offrent aucune variation, le terme ne donne lieu à aucune affaire.
Sont arrivés aujourd'hui au Havre : le Charlie Hickmans, de New-York, avec 5,442 balles, et le Thomas Lord, de New-Orléans, avec 4,669 balles.

Comparis Lora, de New-Officials, avec 4, according to the color of the

when he suck paramarché.

Ventes de la semaine 41,000 b. pour la consommation intérieure. On a exporte 7,000 b.

Les arrivages se montent à 87,000 b. dont 73,000 d'Amérique.

Notre stock se compose de 465,000 b. dont 357,000 Amérique.

New-York, 23 décembre.

Notre stock se compose de 465,000 b. dont 357,000 Amérique.

Middling upland 11 15/16. Terme : décembre 11,77; jauvier, 11,87; février 12,06; mars 12,22; avril 12,36; mai 12,48; juint2,39; juillet 12,68.

Les prix sont soutenus. Les ventes se sont élevées à 131,000 b.

Voici le terme : décembre 11,40; janvier 11,48; février 11,68; mars 11,81; avril 11,91; mai 12,02.

Recettes du Golfe 11,000 b.

2 de l'Atlantique, 15,000 b.

2 pour la France 4,000 b.

3 pour la France 4,000 b.

4 pour le Continent 6,000 b.

Dépêches de M. Schlagdenbauffen et Cie, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Ventes, 500 balles. Marché ferme. Liverpool, 23 décembre. Ventes 10,000 balles. Marché soutenu. New-York, 23 décembre.

Ventes 10,000 balles. Marché soutenu.

Coton, 11 15/16.

Recettes 146,000 balles.

New-Orléans low-milling 86 \*/\*

Savannah 2 84 \*/\*

Liverpool. — Mercredi solr. — Le marché est reste très-caime aujourd'hui, avec affaires modérées. Ventes 8,000 balles, éont 1,000 spéculation. Livrable en parite 1/32d plus faible.

Livraisons de l'Amérique, port quelconque, l.m.c. décembre-janvier-février 6 11/16d, avrilmi 6 13/16 d par lh.

Liverpool. — Mercredi. — Le tableau qui suit donne le chiffre des ventes de coton disponible et des importations à Liverpool pour la semajne commençant le 17 décembre jusqu'a ce jour:

la semaine commençant le 17 decembre jusqu'a ce jour:

Total des ventes. Dont pour l'esport, Impertation et la spéculation balles prix payés balles payés balles prix payés payés balles prix payés pay 57,759 BOURSE DE LILLE du 23 DECEMBRE

BOURSE DE LILLE du 23 DECEMBRE

Le trait sailiant du marché est un relèvement partiel mais assez ferme de Bully
qui était hier à 1495 et qui a atieint le cours
de 1532,75 aujourd'nui, on l'offrait à 1530;
Bruay a perdu 400 francs; les autres valeurs n'ont montré qu'une variation insiguiffante sur les cours de la veille, l'ensemble du marché a été très-calme. Les Crédit
du Nord et les actions de la Banque Régiovale du Nord dont le siège est à Roubaix
ont été offertes sans rencontrer acheteur, Spécialité de Fourrures

MmeVve Pierre BONNAVE Mme Vve Pierre BONNAVE

Rue du Vieil-Abreuvoir, 54

ROUBAIX

CESSAȚION DE COMMERCE

Vente à THES GMAND RABABAS de manchons, boas, cravates, cols, poches et bas de manches, fourrures en bandes pour garnitures en skungs, caster des Inde, tc.
usqu'au 31 décembre 1880.

22994

GRAND THEATRE DE LILLE
Spectacle du 24 décembre
Deuxième début de Mis Arnaud, 1° dugaon. — Troisième début de Moreau, trial, LA DAME BLANCHE, opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique de

trois actes, paroice de Scribe, musique de Boïeldieu. LA CRAVATE BLANCHE, comédie en 1 acte, en vers, de M. E. Gondinet. EDGARD ET SA BONNE, comédie en 1 de MM. Labiche et Marc Mithel. Ordre du speciacle : 1º La cravate blan-che ; 2º La Dame blanche ; 3º Edgard et sa bonne. Rideau à 7 h. précises.

Sauvez les enfants

Sauvez les enfants

sans médecine, sans purges et sans frais, par
la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALES CIÈRE

DU BARRY, de Londres

M. le docteur Routh, médecin en chef de
l'hôpital Samarliain des femmes et des enfants
à Londres, rapporté: « Naturellement riche en
acide phosphorique, chlorure de potasse et
cassine — les éléments indispensables au sang
pour développer et entréceir le cerveau, les
nerfs, les chairs et les os — (élément dont
l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root
et atutres farinacées, occasionne l'effroyable
moréalité des enfants, 31 ser 10è la preunète
anppe, et de beaucoup d'adultes se nourrissant
de pain), la Revalescière est la nourriture par
excellence qui, seule, suffit pour a-surer la
prospérité des enfants et des maiades de tout
age, Beaucoup de femmes et d'enfants, ci
d'adultes dépérisant d'atrophie et de faiblesse
très-prononcées, ont été parfaitement gueris
par la Revalescière. Aux étiques elle convient
mieux que l'huile de foie de morne. »
Citous quelques preuves de son defficacité,
médac dans les cas les plus désespérs :
Cure N° 100,189. — Ma petite Marie, chétive
frèle et délicate dès sa naissance, ne prosperant pas avec le lait de nourrice, je fui ni fait
prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraiche, rose et magnitique de Santé, J. C. de Montanar, 44, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Cure N° 80,416. — M le docteur F. W. Beneke
professeur de médecine à l'Université, fait le
report sur aux de la clinique de Berlin le g

dorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Cure N. 80,416.— Me le docteur F. W. Beneke professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 3 avril 1832 :

Cure N. 83,416. — Rue du Tuspel, Valence (Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi entre la vie et la mort, avec une diarrhée e des vomissements continuels, je l'al nourr depuis de votre excellente Revalessière. Des le premier jour l'enfant aliait mieux et après trois jours de ce régime, il reprit sa santé. — Elma Marrint Albr.

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barrv.

» L'enfant sou firait, sans cause apparente d'une atrophie complète avec vomissements continuels qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrêtait immédiatement les vomissements, et rétabit la santé de l'enfant en six semaines de temps. » Cura N' 99,625. — Avignon La Revalescière du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'eppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucum mouvement, ni m'habiller, aim déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — Bonnett, née G abonnetty, rue du Balai, 11.

Qualtre fois plus nourrissante que la viande-elle économisse encore b'fois son prix en mé, dectues. En bôties (4 kil., 2 25; 1/2 kil. 4 27.1 kil., 7 18.2 kil. 4 18.1 kil., 7 18.2 kil. 4 18.3 kil., 3 6 17. justification de la company de la lille pespine, épicier et la place; Boubert, Epicerie, Centrale, 13. tus d'années et pur de la lille pespine, épicier et partout chez ce bons pharmacien et épiciere, pur la place; Boubert, Epicerie, Centrale, 18. tus d'années et pur de la lille pespine, épicier et partout chez ce bons pharmacien et épiciere. Du Barary C. limited), 8, rue Castiglione, Paris.